



Pénal



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL117**
Durée : **5 heures**
Dernière mise à jour : **18/09/2025**

COMPRENDRE ET MAÎTRISER LE NOUVEAU DROIT DE LA PEINE

Direction scientifique

Jean-Baptiste Thierry,
Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine

Notions et questions abordées

Nouvelle échelle des peines, apparition de la peine de détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE), renforcement des pouvoirs du juge correctionnel, modification du système de conversion de peine, généralisation des enquêtes pré-sententielles... les apports de la loi n° 2019-222, du 23 mars 2019, de programmation 2018-222 et de réforme de la justice, sont multiples en matière d'application des peines et visent un but clair : rendre les peines plus efficaces et mieux adaptées.

Alors que la surpopulation carcérale atteint des niveaux records et que les conditions de détention ne cessent de se détériorer, la peine, ses dispositifs d'aménagement et ses alternatives trouvent une place nouvelle au sein du procès pénal.

Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation prend le parti, au-delà des apports de la récente réforme, de délivrer un enseignement général autour du droit de la peine, en octroyant une place importante et nécessaire aux peines privatives de liberté. Sans faire l'économie des détails et illustrations la vocation de ce projet pédagogique est d'aborder tant la nature des peines que les conditions de leur prononcé et leur application.

La formation Lexlearning « **Comprendre et maîtriser le nouveau droit de la peine** » fournit aux professionnels du droit les outils, pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, l'économie contemporaine du droit de la peine.

Bénéficiez de l'expertise de nos auteurs formateurs, **Thomas Lebreton**, Magistrat - substitut du procureur au tribunal judiciaire de Nanterre et **Jean-Baptiste Thierry**, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les apports de la réforme du 23 mars 2019 et son « volet peine »
- Connaître la nature et le *quantum* des peines
- Classer les peines selon leur échelle
- Maîtriser le régime des peines
- Connaître le fonctionnement de la récidive
- Identifier les cas d'atténuation des peines
- Choisir les éléments pertinents relatifs à l'individualisation de la peine
- Elaborer une argumentation relative à l'individualisation de la peine et à la motivation de la peine
- Connaître les voies de recours en matière de peine
- Savoir intervenir en matière de peine tant devant la juridiction de jugement que devant les juridictions d'application des peines
- Maîtriser les possibilités en matière de conversion de peine
- Connaître les modalités de demandes d'autorisation de sortie
- Expliquer les mécanismes de réduction de peine (calcul, octroi, retrait)

Programme

Introduction

Vidéo pédagogique sur les apports de la réforme

Thème n° 1 - Les peines

Le quantum de la peine (peines applicables aux personnes physiques et aux personnes morales)

Le régime de la peine (sursis simple et sursis probatoire)

La mesure de la peine (exemption, aggravation et atténuation)

Thème n° 2 - Le prononcé de la peine

Exigence d'individualisation de la peine (enquête pré-sententielle, ajournement du prononcé aux fins d'investigation, mandat de dépôt à effet différé)

Motivation de la peine

Évitement des courtes peines d'emprisonnement

Thème n° 3 - L'application des peines privatives de liberté

L'aménagement (modalités d'aménagement, procédure et violation des mesures)

La conversion

Les modalités d'exécution (réductions de peine et CRP, autorisations de sortie)

Exercices pratiques de mises en situation

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de différents supports, le nouveau droit de la peine : tests de positionnement, vidéos capsules, activités pédagogiques interactives, tableaux récapitulatifs, infographies et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, magistrats, étudiants de l'IEJ.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.